

## PRFPH Bretagne

### Programme de professionnalisation 2017-2018

La politique régionale de formation des personnes handicapées s'inscrit dans le cadre de la loi handicap du 11 février 2005 qui pose les principes d'accessibilité des personnes en situation de handicap à la vie en société et dans celui de la loi formation du 5 mars 2014, et qui réaffirme le rôle des Régions dans l'accès à la formation professionnelle des personnes en situation de handicap.

Dans la continuité des partenariats et des actions engagées depuis 2006, la Région Bretagne et l'Agefiph soutiennent le développement de la Politique Régionale de Formation des Personnes Handicapées (PRFPH) en Bretagne afin de :

- **Accompagner les organismes de formation et CFA dans une démarche de progrès** pour l'accueil du public en situation de handicap
- **Animer le réseau des adhérents à la démarche**, en y associant l'ensemble des acteurs concourant à la formation des personnes en situation de handicap
- **Professionaliser l'ensemble des acteurs** (membres du SPRO, organismes de formation et CFA) pour favoriser l'accès à la formation des demandeurs d'emploi et apprentis en situation de handicap

### L'ORGANISATION DU PLAN DE PROFESSIONNALISATION 2017-2018

Pour soutenir la démarche de progrès des organismes de formation et des CFA ainsi que les membres du SPRO (Service Public Régional de l'Orientation) dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap en formation, l'animation de la PRFPH propose un plan de formation qui s'articule autour de sept modules de formation.

#### Un module de base

- Approche globale du handicap en situation d'insertion, de formation et d'emploi

#### Trois modules thématiques

- Développer les relations employeurs
- Accessibilité des formations (aménagement)
- Adaptations pédagogiques (adapter les contenus)

#### Trois modules sur des handicaps spécifiques

- Les troubles psychiques
- Les troubles dys
- Les troubles du spectre autistique

Les sept modules durent une journée chacun, et sont indépendants les uns des autres. Ils s'adressent tous aux référents handicap, mais également à l'ensemble des personnels des centres de formation, CFA et structures du SPRO concernés par les thématiques abordées. Il est toutefois recommandé d'avoir suivi le module de base ou d'avoir des connaissances générales sur le handicap dans le cadre de l'insertion, la formation ou l'emploi pour suivre les modules thématiques et ceux concernant les handicaps spécifiques.

### **Les structures concernées par le programme de professionnalisation**

Peuvent participer au programme de professionnalisation de la PRFPH :

- Les organismes de formation des demandeurs d'emploi, adhérant ou non à la charte de progrès
- Les CFA (centres de formation des apprentis), adhérant ou non à la charte de progrès
- Les CRP (centres de rééducation professionnelle) et CPO (centres de préorientation)
- Les membres du SPRO (Pôle emploi, Cap emploi, Missions locales, APEC, FONGECIF, les Opca et Opacif membres, le réseau information jeunesse, les CIO, etc.)

### **Communication et modalités d'inscription**

Le programme de professionnalisation est diffusé sur le site [www.seformerenbretagne.fr](http://www.seformerenbretagne.fr) (onglet PRFPH). Les inscriptions se font en ligne sur ce site, sur chaque fiche présentant les modules.

Le programme de professionnalisation peut également être obtenu directement auprès de l'animation de la PRFPH ([prfph.bretagne@gmail.com](mailto:prfph.bretagne@gmail.com)).

Le programme de professionnalisation fera aussi l'objet de communications régulières de la part de l'animation de la PRFPH auprès de l'ensemble des structures concernées (lettres d'informations, mails, etc.).

### **Financement des formations**

Les formations proposées dans le cadre du programme de professionnalisation de la PRFPH sont financées par la Région Bretagne et l'Agefiph (hors frais de déplacement, restauration et maintien du salaire).

Elles peuvent s'inscrire dans le plan de formation (attestation de présence adressée à chaque participant).

## LES SEPT MODULES

### Un module de base

<b>Approche globale du handicap en situation d'insertion, de formation et d'emploi</b>	
<b>Public</b>	Toute personne travaillant en organisme de formation, CFA ou structure du SPRO, assurant une fonction de référent handicap ou de personne ressource sur le handicap
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les principales dispositions législatives et réglementaires en matière d'insertion et de formation des personnes en situation de handicap</li> <li>• Comprendre la notion de handicap et identifier les situations de handicap</li> <li>• Repérer les acteurs du handicap et de la formation jouant un rôle dans la formation des personnes handicapées</li> <li>• Intégrer les notions de base pour favoriser l'intégration de personnes en situation de handicap en formation (notions de compensation du handicap et d'adaptations pédagogiques, arguments pour lever les freins à l'accès à la formation)</li> </ul>
<b>Durée</b>	1 journée de 7 heures
<b>Programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accueil, présentation de la formation, cadre et contexte</b></li> <li>• Panorama de <b>synthèse de la loi handicap du 11 février 2005</b> : droit à compensation, droit à participation, égalité de traitement – impacts sur l'insertion, l'emploi et la formation</li> <li>• <b>Travailleurs handicapés, personnes en situation de handicap, de quoi parle-t-on ?</b> Découverte des différentes typologies de handicap et de leurs incidences en situation de travail et de formation. Définition du handicap. Reconnaissance administrative du handicap (différents types de bénéficiaires de la loi)</li> <li>• Panorama des <b>acteurs et des ressources mobilisables</b> : présentation des acteurs institutionnels et de leur rôle (Etat, Région, Pôle emploi, Agefiph, FIPHP) et des acteurs opérationnels et de leurs prestations (Cap emploi et autres structures du SPRO, MDPH, prestataires spécifiques, etc.)</li> <li>• <b>Obligations et opportunités des employeurs face au handicap</b> : obligation d'emploi et modalités de réponse, aides spécifiques à la formation (alternance), freins et leviers à l'accueil de stagiaires en situation de handicap</li> <li>• <b>Compensation du handicap</b> : définir la compensation et premières notions d'aménagements des formations</li> <li>• Synthèse : dégager les enjeux d'une <b>mission de référent handicap</b> en centre de formation</li> </ul>
<b>Modalités et supports</b>	<p>En amont de la formation, un livret synthétisant les enseignements théoriques de la formation sera remis aux participants accompagné d'un quizz à préparer pour le jour de la formation. Cela facilitera l'intégration des notions théoriques et permettra de se concentrer sur la pratique et la compréhension des dispositifs le jour de la formation. Pendant la formation une approche ludique et les mises en situation seront privilégiées.</p> <p>Les principaux supports : jeu de puzzle sur les incidences du handicap en situation de travail, livret stagiaire, fiches repères sur les acteurs, bibliographie et webographie.</p>
<b>Dates et lieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeudi 28 septembre 2017 - Brest</li> <li>• Mardi 28 novembre 2017 – Rennes (<b>complet</b>)</li> <li>• Vendredi 26 janvier 2018 – Saint Briec</li> <li>• Mardi 20 mars 2018 – Lorient</li> </ul>
<b>Inscription</b>	Suivre le lien : <a href="#">inscription</a>

## Trois modules thématiques :

Développer des relations employeurs en faveur du public en situation de handicap	
<b>Public</b>	Toute personne en charge des relations avec les employeurs dans un centre de formation, un CFA ou dans une structure du SPRO : Chargé(e) d'insertion ou de relations entreprises, développeur de l'apprentissage, référents handicap, etc.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaitre le contexte législatif et réglementaire en matière d'emploi des personnes en situation de handicap dans les secteurs privé et public</li> <li>• Apporter un premier niveau d'information aux employeurs qui souhaitent accueillir en stage ou intégrer une personne en situation de handicap</li> <li>• Trouver les arguments pour dialoguer avec les employeurs et pour outiller les personnes en situation de handicap dans leurs relations stagiaires/employeurs</li> </ul>
<b>Durée</b>	1 journée de 7 heures
<b>Programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accueil, présentation de la formation, cadre et contexte</b></li> <li>• Resituer le <b>cadre législatif et réglementaire</b>, principe de non discrimination issue de la loi handicap 2005,</li> <li>• Découvrir <b>l'obligation d'emploi des personnes handicapées</b> dans les secteurs publics et privés et en dégager des leviers pour favoriser l'accueil de stagiaires en situation de handicap</li> <li>• Repérer les <b>différentes modalités de recrutements</b> de personnes en situation de handicap dans les secteurs privé et public ainsi que les <b>aides spécifiques à chaque contrat</b></li> <li>• Rechercher des <b>arguments pour dialoguer avec les employeurs et préparer les stagiaires</b></li> <li>• Connaître le rôle des <b>partenaires spécifiques dans la relation employeur</b> (Cap emploi, Alther, etc.) et travailler avec eux</li> </ul>
<b>Modalités et supports</b>	<p>La formation s'articulera entre apports théoriques, pratiques et mise en situation afin que les participants puissent s'approprier une démarche pour travailler la relation avec les employeurs privés et publics. Les mises en situation (construction d'argumentaires) et jeux de rôle seront utilisés et facilités par l'utilisation de fiches outils sur les modalités d'accueil et de recrutement, les dispositifs d'aides et d'accompagnement dans les secteurs privé et public.</p> <p>Les principaux supports : fiches outils, jeux de rôle, livret stagiaire, bibliographie et webographie.</p>
<b>Dates et lieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mardi 5 décembre 2017 - Brest</li> <li>• Vendredi 2 février 2018 – Rennes</li> </ul>
<b>Inscription</b>	Suivre le lien : <a href="#">inscription</a>

<b>Accessibilité des formations : Aménager les formations pour les personnes en situation de handicap</b>	
<b>Public</b>	Toute personne en charge de l'orientation, l'accompagnement ou de la pédagogie des personnes en situation de handicap en centre de formation, CFA ou dans une structure du SPRO : référent handicap, formateur, responsable pédagogique, coordonnateur pédagogique, conseiller insertion, etc.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier l'ensemble des points à baliser pour s'assurer de l'accessibilité de la formation</li> <li>• S'organiser pour accueillir des personnes en situation de handicap en formation</li> <li>• Construire une méthodologie pour être en capacité d'accueil de personnes en situation de handicap</li> </ul>
<b>Durée</b>	1 journée de 7 heures
<b>Programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accueil, présentation de la formation, cadre et contexte</b></li> <li>• Resituer le cadre législatif et réglementaire principe de non discrimination issue de la loi handicap 2005, aménagements des examens, contrat d'apprentissage aménagé</li> <li>• <b>Dresser les différentes typologies d'adaptations</b> (les rythmes, les contenus, supports et méthodes pédagogiques, l'évaluation, l'environnement de formation)</li> <li>• <b>Mettre en œuvre des aménagements et adaptation pédagogique</b> (cas pratiques et échanges avec le groupe)</li> <li>• <b>Structurer l'équipe pédagogique et administrative</b> dans son centre de formation pour favoriser l'accueil du public handicapé : le rôle du référent handicap</li> <li>• <b>Travailler en réseau avec les partenaires extérieurs</b> pour mettre en œuvre les adaptations et aménagements (prescripteurs, prestataires spécifiques, etc.)</li> <li>• <b>Construire une méthodologie pour mettre en œuvre des adaptations pédagogiques et des aménagements</b> (diagnostic, mise en œuvre, suivi)</li> </ul>
<b>Modalités et supports</b>	<p>La formation s'articulera entre apports théoriques et mise en situation afin que les participants puissent s'approprier une méthodologie de mise en œuvre d'aménagements et d'adaptations pédagogiques. La journée sera construite de telle sorte que les participants découvrent et intègrent la méthodologie qui sera posée et remise en fin de session afin de faciliter la mise en pratique.</p> <p>Les principaux supports : diaporama commenté pour les apports théoriques et points de repères, fiches outil de synthèse, synthèse méthodologique remise en fin de session, études de cas sur différentes typologies de public et retour sur des expériences vécues, bibliographie et webographie.</p>
<b>Dates et lieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeudi 12 octobre 2017 – Rennes (<b>complet</b>)</li> <li>• Mardi 30 janvier 2018 – Brest</li> </ul>
<b>Inscription</b>	Suivre le lien : <a href="#">inscription</a>

## Adaptations pédagogiques : Comment adapter les contenus de formation aux personnes en situation de handicap

<b>Public</b>	Toute personne en charge de la conception ou de l'animation de formation dans un centre de formation, un CFA ou dans une structure du SPRO : Formateurs, coordonnateurs pédagogiques, référents handicap.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter une formation, une séquence et des contenus pédagogiques pour des stagiaires en situation de handicap</li> <li>• Construire une méthodologie pour mettre en œuvre des adaptations quelle que soit la situation de handicap</li> <li>• Repérer les méthodes et les outils les plus adaptés</li> </ul>
<b>Durée</b>	1 journée de 7 heures
<b>Programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accueil, présentation de la formation, cadre et contexte</b></li> <li>• Resituer le <b>cadre législatif et réglementaire</b>, principe de non discrimination issue de la loi handicap 2005, aménagements des examens, contrat d'apprentissage aménagé</li> <li>• <b>Identifier les problèmes</b> posés par le handicap dans la formation, le cours, la séquence pédagogique</li> <li>• <b>Qualifier les besoins</b> des stagiaires pour suivre la formation, le cours, la séquence pédagogique</li> <li>• Découvrir les <b>principales recommandations et les principaux outils pour rendre accessible</b> une formation, un cours, une séquence pédagogique par type de handicap (troubles de l'apprentissage, troubles du spectre autistique, déficience intellectuelle, déficience auditive, déficience visuelle, déficience motrice, etc.)</li> <li>• <b>Mettre en œuvre les adaptations pédagogiques</b> nécessaires</li> <li>• <b>Mobiliser les ressources existantes</b> pour réaliser les adaptations pédagogiques (ressources en interne, appuis spécifiques, prescripteurs, autres stagiaires, etc.)</li> </ul>
<b>Modalités et supports</b>	<p>La formation sera construite autour d'ateliers et de travaux en petits groupes pour permettre une multiplication des échanges et une appropriation des concepts, visant à accompagner les participants à se placer dans une posture facilitant la mise en œuvre d'aménagements pédagogiques. Trois études de cas serviront de fil rouge sur l'ensemble de la journée.</p> <p>Les principaux supports : Livret stagiaires reprenant les études de cas avec leur résolution, fiches repères sur les recommandations et outils pour adapter une formation par type de handicap (troubles de l'apprentissage, dont les Dys, déficience intellectuelle, déficience auditive, déficience visuelle, déficience motrice), bibliographie et webographie.</p>
<b>Dates et lieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mardi 14 novembre 2017 - Brest</li> <li>• Jeudi 15 février 2018 – Rennes (<b>complet</b>)</li> </ul>
<b>Inscription</b>	Suivre le lien : <a href="#">inscription</a>

## Trois modules concernant des handicaps spécifiques :

<b>Troubles psychiques et formation</b>	
<b>Public</b>	Toute personne travaillant en organisme de formation, CFA ou structure du SPRO concernée par l'accueil, l'accompagnement ou l'orientation des personnes en situation de handicap.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer de points de repère sur les différents troubles psychiques</li> <li>• Comprendre les incidences des troubles psychiques en contexte d'insertion, de formation et d'emploi et définir les situations de handicap engendrées par ses troubles</li> <li>• S'adapter et mettre en place des « manières de faire » appropriées aux situations de handicap psychique</li> <li>• Connaître les acteurs ressources sur son territoire dans le champ du handicap psychique</li> </ul>
<b>Durée</b>	1 journée de 7 heures
<b>Programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accueil, présentation de la formation, cadre et contexte</b></li> <li>• <b>Troubles psychiques : de quoi parle-t-on ?</b> les troubles psychiques en France, définition et points de repères sur les principaux troubles psychiques</li> <li>• <b>Les principales incidences des troubles psychiques</b> en situation d'insertion, de formation et d'emploi. Vers une compréhension des situations de handicap engendrées par les troubles psychiques</li> <li>• <b>La compensation des troubles psychiques</b> : déterminer les problèmes posés, les besoins à couvrir et les modalités de compensation ou les adaptations à mettre en place</li> <li>• <b>Rencontre et échanges avec des acteurs ressources du territoire</b></li> </ul>
<b>Modalités et supports</b>	La formation s'articulera entre apports théoriques et mises en situations. Elle sera organisée sous la forme d'ateliers articulés autour des situations rencontrées par les participants et permettra la rencontre des acteurs ressources du territoire. Les principaux supports : livret, fiches acteurs ressources, bibliographie et webographie.
<b>Dates et lieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mardi 17 octobre 2017 – Rennes (<b>complet</b>)</li> <li>• Mardi 16 janvier 2018 – Brest</li> <li>• Vendredi 16 mars 2018 – Saint Brieuc</li> </ul>
<b>Inscription</b>	Suivre le lien : <a href="#">inscription</a>

<b>Troubles dys et formation</b>	
<b>Public</b>	Toute personne travaillant en organisme de formation, CFA ou structure du SPRO concernée par l'accueil, l'accompagnement ou l'orientation des personnes en situation de handicap.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer de points de repère sur les différents troubles dys (dyslexie, dyscalculie, dysorthographe, dyspraxie, etc.)</li> <li>• Comprendre les incidences des troubles dys en contexte d'insertion, de formation et d'emploi et définir les situations de handicap engendrées par les troubles dys</li> <li>• Connaître les principales recommandations pour adapter des formations et des supports aux personnes souffrant de troubles dys</li> <li>• Connaître les acteurs ressources sur son territoire dans le champ des troubles dys</li> </ul>
<b>Durée</b>	1 journée de 7 heures
<b>Programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accueil, présentation de la formation, cadre et contexte</b></li> <li>• <b>Troubles dys : de quoi parle-t-on ?</b> les troubles dys en France, définition et points de repères sur les principaux troubles dys</li> <li>• <b>Les principales incidences des troubles dys</b> en situation d'apprentissage et plus largement d'insertion, et d'emploi. Vers une compréhension des situations de handicap engendrées par les troubles dys</li> <li>• <b>La compensation des troubles dys</b> : déterminer les problèmes posés, les besoins à couvrir et les modalités de compensation ou les adaptations à mettre en place – principales recommandations d'aménagements des formations pour les personnes souffrant de trouble dys</li> <li>• <b>Rencontre et échanges avec des acteurs ressources du territoire</b></li> </ul>
<b>Modalités et supports</b>	La formation s'articulera entre apports théoriques et mises en situations. Elle sera organisée sous la forme d'ateliers articulés autour des situations rencontrées par les participants et permettra la rencontre des acteurs ressources du territoire. Les principaux supports : livret, fiches acteurs ressources, bibliographie et webographie.
<b>Dates et lieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mardi 3 octobre 2017 – Rennes (<b>complet</b>)</li> <li>• Vendredi 8 décembre 2017 – Brest</li> <li>• Mardi 6 février 2018 – Lorient</li> </ul>
<b>Inscription</b>	Suivre le lien : <a href="#">inscription</a>



<b>Troubles du spectre autistique et formation</b>	
<b>Public</b>	Toute personne travaillant en organisme de formation, CFA ou structure du SPRO concernée par l'accueil, l'accompagnement ou l'orientation des personnes en situation de handicap.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer de points de repère sur les différents troubles du spectre autistique (TSA) ou troubles envahissants du développement (TED)</li> <li>• Comprendre les incidences des troubles du spectre autistique en contexte d'insertion, de formation et d'emploi et définir les situations de handicap engendrées par ses troubles</li> <li>• S'adapter et mettre en place des « manières de faire » appropriées aux situations de handicap engendrées par les troubles du spectre autistique</li> <li>• Connaître les acteurs ressources sur son territoire dans le champ des troubles du spectre autistique</li> </ul>
<b>Durée</b>	1 journée de 7 heures
<b>Programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accueil, présentation de la formation, cadre et contexte</b></li> <li>• <b>Troubles du spectre autistique ou troubles envahissants du développement : de quoi parle-t-on ?</b> les TSA en France, définition et points de repères sur les principaux troubles</li> <li>• <b>Les principales incidences des TSA ou TED</b> en situation d'apprentissage et plus largement d'insertion, et d'emploi. Vers une compréhension des situations de handicap engendrées par les TSA et TED</li> <li>• <b>La compensation des TSA et TED</b> : déterminer les problèmes posés, les besoins à couvrir et les modalités de compensation ou les adaptations à mettre en place – principales recommandations d'aménagements des formations pour les personnes souffrant de TSA ou de TED</li> <li>• <b>Rencontre et échanges avec des acteurs ressources du territoire</b></li> </ul>
<b>Modalités et supports</b>	La formation s'articulera entre apports théoriques et mises en situations. Elle sera organisée sous la forme d'ateliers articulés autour des situations rencontrées par les participants et permettra la rencontre des acteurs ressources du territoire. Les principaux supports : livret, fiches acteurs ressources, bibliographie et webographie.
<b>Dates et lieux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeudi 23 novembre 2017 – Brest (<b>complet</b>)</li> <li>• Mardi 23 janvier 2018 – Rennes (<b>complet</b>)</li> </ul> <p><i>Les deux sessions étant complètes, vous êtes invité à contacter la coordination de la PRFPH (<a href="mailto:prfph.bretagne@gmail.com">prfph.bretagne@gmail.com</a>). Merci pour votre compréhension.</i></p>
<b>Inscription</b>	<a href="#"><u>inscription</u></a>

### Pour plus d'informations sur la PRFPH Bretagne

Animatrice : Katell SALAZAR

[prfph.bretagne@gmail.com](mailto:prfph.bretagne@gmail.com)

06 61 87 17 43

[www.seformerembretagne.fr/prfph/prfph.html](http://www.seformerembretagne.fr/prfph/prfph.html)